



VILLE
DU PUY EN
VELAY

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 043-214301574-20220712-DEL_2022_0106-DE

SLOX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 08 juillet 2022**

Délibération n° 29

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 01 juillet 2022

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Rachid ANBAR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/07/2022

Ont donné procuration :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Secrétaire de séance : Emmanuelle VIALANEIX

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Serres du Jardin Henri Vinay et buvette - restauration : demande de subvention
----------------	--

Rapporteur : Caroline BARRE

Le Jardin Henri Vinay est un lieu public très fréquenté et la Ville souhaite restaurer les serres du Jardin Henri Vinay et la buvette, point de rencontre et de repos permettant de créer un lieu de convivialité.

Les travaux de rénovation consistent, d'une part au remplacement du vitrage simple des serres par du vitrage sécurisé, d'autre part à la rénovation de la structure métallique des serres.

Par ailleurs, la partie centrale accueillant la buvette, constituée d'une structure bois, sera remplacée.

Les fenêtres ouvrantes situées en parties hautes de la partie maçonnée de la buvette ne fonctionnent plus et seront réparées.

Afin de permettre à l'exploitant de répondre aux normes actuelles, la partie Est de la terrasse sera pourvue d'un soubassement. Des rideaux métalliques seront installés pour fermer la buvette quand elle n'est pas en fonctionnement.

Délibération n°29 du vendredi 08 juillet 2022

Le coût hors taxes du projet est estimé à 352 985 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID : 043-214301574-20220712-DEL_2022_0106-DE

Financeurs	Montant	Taux
ÉTAT DSIL 2022	200 000 €	56,66 %
*RÉGION	75 000 €	21,25 %
VILLE	77 985 €	22,09 %
TOTAL des dépenses HT	352 985 €	100 ,00%

À la part revenant à la Ville s'ajoute le montant de la TVA pour 70 597 €, soit un montant total restant à charge de la Ville de 148 582 € avant récupération du FCTVA.

Par ailleurs, ce dossier a fait l'objet d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

* subvention proratisée sur la base des dépenses éligibles retenues par la Région

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 27/06/2022

1 abstention

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le montant des travaux pour la rénovation de la serre du Jardin Henri Vinay,
- APPROUVE le plan de financement relatif aux travaux précités,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 juillet 2022,
Le Secrétaire de séance,
VIALANEIX Emmanuelle,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 08
juillet 2022